

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 9.

Lausanne, le 5 Mai 1875.

XXe Année.

SOMMAIRE. — **Sur l'organisation du bataillon prussien de chemins de fer. — Pièces officielles. — Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT — Ordonnance du 31 mars concernant la formation des nouveaux corps de troupes et la tenue des contrôles militaires.

SUR L'ORGANISATION DU BATAILLON PRUSSIEN DE CHEMINS DE FER.

Extrait du rapport présenté au Conseil fédéral, le 2 décembre 1873, par G. Naville, sous-lieutenant à l'état-major fédéral du génie.

Le travail qui suit est seulement un extrait du rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser en novembre 1873 au Département militaire fédéral, sur la mission qui m'avait été donnée d'aller à Berlin assister aux travaux du bataillon prussien de chemins de fer et d'en étudier l'organisation. Cette organisation était alors à ses débuts et les règlements non encore complètement arrêtés. Dès lors, c'est-à-dire depuis un an et demi environ, la question doit avoir marché ; aussi ne puis-je donner les faits qui suivent que comme l'esquisse d'une organisation dont le cadre était complet mais dont certains détails ont été probablement modifiés avec l'expérience.

Je me borne ici à retracer les faits principaux sans entrer dans tous les détails spéciaux que comporte un semblable rapport ; d'autant plus que depuis l'époque où il a été écrit des changements utiles et intéressants n'ont pas manqué de se produire.

Zurich, 19 mars 1875.

G. N.

I. Organisation du corps de troupes de chemins de fer dans l'armée de l'empire allemand.

Preliminaires :

Les Américains sont les premiers qui, en 1862 pendant la guerre de la Sécession, instituèrent des corps de troupes spécialement destinés aux travaux des chemins de fer.

Pour se rendre un compte exact de l'idée qui a présidé à la nouvelle organisation des troupes destinées aux travaux et à l'exploitation des chemins de fer en campagne, il ne sera pas inutile de rappeler ici en quelques mots le système suivi jusqu'au printemps 1871 dans l'armée allemande.

Par un décret du 9 mai 1866, le ministère de la guerre prussien décida l'organisation de corps de troupes semblables. Ces corps n'étaient réunis et constitués qu'au moment d'une mise sur pied et renfermaient une certaine proportion d'hommes non formés au service militaire.

Ils se composaient :

- a) Du commandement ;
- b) Du personnel technique non militaire ;
- c) Du détachement de pionniers pour l'exécution des travaux techniques.
- d) De travailleurs auxiliaires.